

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau

Accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA

Note d'orientation de l'étude de faisabilité de l'offensive régionale pour la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest

Avril, 2017

En collaboration avec :

Avec la facilitation du :



Table des matières

1	Le contexte général de l’offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l’Ouest.....	3
2	Les enjeux du secteur laitier ouest africain.....	5
3	Justification de l’offensive régionale pour la production du lait local.....	6
4	Les défis des chaînes de valeur du lait local.....	8
5	Les opportunités des chaînes de valeur du lait local.....	9
6	Les orientations de l’offensive régionale pour la promotion du lait local.....	9
7	Les axes potentiels d’intervention.....	10
8	Les résultats attendus de l’offensive régionale pour la promotion du lait local.....	10
9	Les parties prenantes au processus de définition de l’Offensive lait.....	11
10	Le cadre institutionnel de pilotage du processus de formulation de l’offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local.....	12
11.	Stratégie et principes de mise en œuvre	12
12	Principales étapes du processus de formulation de l’Offensive.....	134
13	Estimation grossière du budget du processus.....	Erreur ! Signet non défini. 5

1 Le contexte général de l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest

1. En Janvier 2005, à l'issue d'un processus participatif et inclusif, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est dotée de sa politique agricole : l'ECOWAP/PDDAA. Elle est conçue comme le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole en Afrique de l'Ouest et constitue une des politiques sectorielles promues pour renforcer le processus d'intégration régionale, accélérer la croissance et promouvoir le développement économique et social de la région.
2. Depuis 2008, en réponse à la crise alimentaire, née de la flambée des prix des produits de base, l'ECOWAP a connu une accélération dans sa mise en œuvre, en s'appuyant non seulement sur deux catégories de programme (les Programmes nationaux d'investissement agricoles à l'échelle des pays et le Plan Régional d'investissement agricole à l'échelle de la Communauté), mais aussi sur un dispositif institutionnel qui permet de distinguer les institutions de pilotage, de celles de concertation et d'exécution technique. L'opérationnalisation de l'ECOWAP a reposé également sur un certain nombre de programmes et initiatives majeurs : réserve régionale de sécurité alimentaire, programmes de renforcement des capacités des acteurs, offensive régionale pour la relance durable de la production du riz.
3. Le bilan réalisé en 2015 après dix années de mise en œuvre de l'ECOWAP a fait un certain nombre de constats majeurs. Ainsi, au point de vue de l'efficacité externe, des résultats probants ont été enregistrés, notamment l'augmentation de la production de la quasi-totalité des produits agricoles et du bétail, augmentation du volume des échanges régionaux des produits agroalimentaires, atténuation de la cruauté et de la fréquence des crises alimentaires, même si des poches importantes de vulnérabilité et de pauvreté subsistent. Du point de vue de l'efficacité interne, le bilan est plus mitigé. En effet si le renforcement du leadership de la CEDEAO, la création et le fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation, constituent des acquis majeurs, le retard qu'accuse la mise en place du fonds régional pour l'Agriculture et l'Alimentation a quelque peu contribué à atténuer la portée des résultats.
4. Dans le même sillage, le bilan de l'ECOWAP +10 a mis en relief l'importance de la dépendance croissante de la région d'un certain nombre de produits agroalimentaires. En effet au cours des vingt dernières années, selon les statistiques de la CEDEAO, la valeur des importations alimentaires de la région a été multipliée par 3,5, passant de 4 407 millions de dollars US en 2001-2003 à 15 839 en 2012-2014. Cette poussée de la dépendance alimentaire est tributaire de l'augmentation des importations des céréales dont la valeur a été multipliée par 4 au cours de la période et celles des produits laitiers qui ont bondi de 371 millions de dollars en 2001-2003 à 968 millions en 2012-2014.
5. Fort de ce bilan, la CEDEAO a identifié quatre défis majeurs à relever par la politique agricole régionale à l'horizon 2025 : (i) assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires et couvrir les besoins nutritionnels de la population; (ii) moderniser les exploitations familiales, accroître leur résilience et mieux les intégrer aux marchés; (iii) promouvoir des itinéraires d'intensification des systèmes productifs durables et adaptés aux changements climatiques (AIC); (iv) structurer et développer des chaînes de valeur efficaces.

1.1 Les orientations de la politique agricole régionale à l'horizon 2025

6. Au regard des orientations de la déclaration de Malabo en 2014, des Objectifs du Développement Durable, des défis régionaux énumérés ci-dessus, la vision de la politique agricole régionale est fondée sur « ***Un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique moderne et compétitif, inclusif et durable, garant d'emplois décents, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la souveraineté alimentaire*** ».
7. La politique agricole régionale se fondera sur **sept priorités au cours des dix prochaines années**: (i) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la souveraineté alimentaire, (ii) mieux intégrer la dimension nutritionnelle, (iii) affirmer et développer la complémentarité/spécialisation des agricultures dans l'espace régional, (iv) promouvoir des modèles d'intensification durable, réduire les impacts sur le climat et s'adapter aux changements climatiques, (v) accroître la résilience des exploitations familiales, (vi) mieux hiérarchiser les priorités au niveau régional, (vii) gouverner les dimensions intersectorielles.
8. Le document d'orientation stratégique dont le programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN) constitue le principal instrument d'opérationnalisation, assigne à la politique agricole l'objectif général de « **contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays** », et quatre objectifs spécifiques, constituant les axes stratégiques d'intervention :
 - a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
 - b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
 - c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
 - d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».
9. Le plan régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle de seconde génération combine des investissements, des réformes et mesures de politiques publiques. Le Plan régional d'investissement complète les Plans Nationaux d'Investissement Agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), prend en charge les dimensions régionales, gère les interdépendances entre les pays et organise leur coopération sur des questions communes.
10. Si le riz, le maïs et le manioc auxquels s'ajoutent désormais les légumes et les fruits sont toujours considérés comme des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaire, une attention particulière est accordée aux produits animaux (lait et viande). Pour ces deux catégories de produits, la politique agricole prescrit des actions fortes, des initiatives décisives pour réduire la dépendance de la région vis à vis des importations extrarégionales.
11. L'initiative « offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local » participe de l'ensemble des stratégies visant à opérationnaliser, non seulement la politique agricole, mais surtout à mettre en œuvre le Plan Régional d'investissement Agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle. **Elle se veut un cadre et un instrument qui fédèrent, coordonnent et accompagnent toutes les**

initiatives en cours dans l'espace communautaire, en matière de développement des chaînes de valeur du lait local.

2 Les enjeux du secteur laitier ouest africain

12. Le lait occupe une place importante dans l'économie agricole et alimentaire de l'Afrique de l'Ouest. Son importance est étroitement liée à celle du cheptel domestique. Le cheptel ouest africain constitue l'un des plus importants de l'Afrique, bien qu'on ne connaisse pas exactement son effectif. L'Afrique de l'Ouest est créditée de quelques 60,5 millions de têtes de bovins, 160 millions de petits ruminants : ovins et caprins (CSAO, 2012). Son taux de croissance (2,7%) est voisin de celui du croît naturel (2,2%) de la population (CSAO, 2012).
13. L'élevage représente plus de 5% du Produit Intérieur Brut des Etats de la région. Ce taux peut atteindre, voire dépasser 10 à 15% dans certains pays comme le Mali, le Burkina-Faso, le Niger. La part des produits d'élevage représente environ 25% du Produit Intérieur Brut agricole Régional en Afrique de l'Ouest. Cette contribution est bien supérieure dans les pays sahéliens : 35% du PIB du secteur agricole du Burkina-Faso, 28% au Mali, 30 % au Niger.
14. Selon les statistiques de la CEDEAO, la production régionale de lait est estimée à quelques 5 millions de tonnes en 2013. Cette production véhicule de nombreuses caractéristiques :
 - a. Plus de 70 % de l'offre domestique est fournie par l'élevage pastoral qui constitue le système dominant. Le reste est fourni par les systèmes agropastoraux et les systèmes intensifs d'élevage ;
 - b. Cinq pays occupent le peloton de tête de la production laitière régionale. Il s'agit du Nigeria, avec environ 32% de l'offre domestique de lait, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Sénégal. La production laitière est faible, voire marginale dans les autres pays de la communauté ;
 - c. La production ne couvre qu'une faible partie, certes variable selon les pays, des besoins en lait de la région. Ces besoins se sont accrus ces dernières années sous les effets conjugués de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'amélioration du pouvoir d'achat d'une classe moyenne en pleine expansion. En effet, si dans les pays sahéliens qui disposent d'un cheptel important, la production locale couvre les besoins à hauteur d'au moins 50 à 80 %, dans les pays côtiers, le déficit est plus profond¹. Ces derniers ont recours à des importations massives de produits laitiers, notamment du lait en poudre, pour satisfaire leur besoin domestique.
15. Le lait joue un rôle économique, social et alimentaire très important dans tous les pays. L'accroissement des importations au cours des vingt dernières années est la marque du caractère stratégique de ce produit. En effet, le lait contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, en constituant une des principales sources de protéine animale des populations. Mieux, son importance économique n'est plus à démontrer, car il constitue une source appréciable de revenu, non seulement pour les ménages des éleveurs et des pasteurs, notamment les femmes, mais aussi des autres acteurs des chaînes de valeur (transformateurs et distribution).
16. Cette importance justifie l'intérêt que les acteurs et les pouvoirs publics accordent à la promotion du lait local. Ainsi à la suite du Burkina Faso, et du Mali qui se dotés de politique nationale de lait local, l'Union

¹ Au Nigeria, en 2013, l'offre intérieure de lait était estimée à 591 470 tonnes, alors que la demande de lait était estimée à 1,7 millions de tonnes, soit environ 1,2 million de tonnes de plus que le lait produit dans la Fédération

Economique et Monétaire Ouest Africaine a également adopté un plan d'actions en la matière en 2013. Les réseaux des éleveurs et des pasteurs consacrent des activités entières de leur plan stratégique à la promotion du lait local, dans la perspective de renforcement de la résilience des populations pastorales.

3 Justification de l'offensive régionale pour la production des chaînes de valeur du lait local.

17. En dépit du potentiel de l'Afrique de l'Ouest, (importance du cheptel local, savoir faire des populations en matière de transformation du lait en divers sous-produits, existence d'un marché solvable), les filières laitières domestiques sont confrontées à de nombreuses difficultés, dont trois apparaissent comme cruciales : (i) la faible productivité des vaches laitières locales et la saisonnalité de la production locale, qui rendent l'offre domestique structurellement insuffisante, (ii) les difficultés liées à la collecte du lait frais et la transformation, (iii) la concurrence des produits importés, principalement du lait en poudre, concurrence favorisée par la faible protection du marché régional.

3.1. La faible productivité des vaches laitières.

18. **La faible productivité des vaches laitières et la saisonnalité de la production locale** constituent une des contraintes majeures au développement des filières laitières locales. En effet, certaines races locales de bovins et autres espèces ovines et caprines ont un faible potentiel laitier. Cette situation est aggravée par les difficultés que rencontrent les éleveurs pour assurer une alimentation décente et des soins vétérinaires adéquats aux animaux. L'accès au pâturage devient de plus en plus difficile, du fait de la forte compétition sur les ressources naturelles. L'accès aux soins de santé vétérinaire est également difficile du fait des coûts parfois élevés des produits et de la concentration des praticiens dans les zones urbaines. Il en résulte une faible capacité productive des animaux : les races bovines locales n'ont qu'une capacité productive de 0,5 à 2 l/vache/jour. Au Mali par exemple, « la production laitière commercialisable est estimée à 110 litres en moyenne par lactation de 180 jours » (GRET, 2016). Au Niger, certaines races comme le Zébu Goudali ont un potentiel de production laitière moyenne pouvant varier entre 1000 à 1100 kg en 230 jours. De même, la production laitière est irrégulière et fortement marquée par une grande variation saisonnière. Alors qu'elle est à son maximum, pendant les périodes d'hivernage en lien avec l'abondance de pâturage, elle est très faible en saison sèche (déplacement des troupeaux et rareté des pâturages)

19. Ce niveau de productivité explique très largement la faiblesse de l'offre domestique du lait, qui est estimée à environ 600 millions de litres au Nigeria, 500 millions au Mali, 350 millions au Niger, 200 millions au Burkina Faso, quelques 217 millions de litres au Sénégal, 85 millions de litres au Bénin, etc.

3.2. La difficulté de collecte du lait local

20. Vu la saisonnalité de la production, les quantités collectées par les centres de collecte, les mini laiteries et laiteries urbaines n'atteignent pas 10% de la production régionale. L'extrême atomocité de l'offre ne facilite pas les opérations de collecte. Cette opération est aussi contrariée par l'insuffisance, voir l'inexistence des infrastructures adéquates (énergie, route et pistes praticables) et moyens de transport, de réfrigération et de conservation, dans les bassins de production. Il en résulte, non seulement une faible capacité de collecte, mais aussi des pertes élevées des produits destinés aux mini laiteries et aux laiteries industrielles. La majeure partie du lait produit continue d'alimenter les besoins des ménages, des veaux en système allaitant et la transformation artisanale. Dans bien des cas, la poussée de la collecte est

impulsée par l'existence de centres multiservices promus par des coopératives d'éleveurs et des opérateurs privés et la mise en œuvre de mesures incitatives, notamment du lait contre des aliments pour bétail, dans les zones urbaines ou dans les bassins d'élevage.

3.3. La transformation du lait

21. La transformation du lait a passé par de nombreuses expériences depuis les années soixante. Sous forme cyclique, la région a connu jusqu'à la fin des 1970 une sorte de gloire avec l'installation de nombreuses unités industrielles de transformation. Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont été marquées par le déclin de l'industrie laitière régionale. Le tissu industriel a été ruiné par les politiques d'ajustement structurel et les subventions des exportations européennes, et surtout le poids de l'aide alimentaire. Il a fallu atteindre les années 2000 pour assister à une sorte de regain de l'industrie laitière dans les pays de la communauté,

22. De nos jours, le tissu de transformation est constitué d'au moins trois grandes catégories de modèles :

- a. La transformation artisanale, encore très largement dominée par les femmes, tant des éleveurs et pasteurs, que de celles qui s'approvisionnent auprès d'elles pour produire du fromage et autres dérivés. Les produits issus de cette catégorie d'unités de production sont commercialisés sur les marchés locaux ;
- b. De petites unités de transformation : les mini laiteries promues par des coopératives et les Groupements d'Intérêt économique, souvent appuyés lors des phases de démarrage par des partenaires techniques et financiers. La plupart de ces unités sont installées dans les zones périurbaines ou dans les bassins de d'élevage où elles bénéficient d'un accès relativement facile au lait frais local. Cette catégorie a également recours à du lait en poudre importé du marché international ;
- c. Des grandes unités industrielles de production, qui fonctionnent dans les zones urbaines et périurbaines. Leur matière première est constituée pour l'essentiel du lait en poudre importé du marché international. Certaines sont l'œuvre de grands groupes laitiers internationaux qui réalisent des investissements nouveaux ou rachètent les anciennes unités publiques.

23. La multiplication des deux dernières catégories renforce le tissu industriel laitier, le modernise, tout en développant de nouvelles formes de coordination entre les acteurs en présence. Elle permet aussi de mettre en place des stratégies pour maximiser la collecte du lait frais. Des expériences prometteuses de partenariat entre producteurs et industriels existent² au Sénégal (LDB dans le bassin de Dagana et Richard Toll), en Mauritanie (Tiviski dans les régions du Trarza, Brakna et Gorgol au niveau de la vallée du fleuve), au Niger (SOLANI avec les centres de collecte de Hamdalaye et Kollo). Les capacités de collecte de ces 3 industries réunies sont de 85 000 litres/jour, alors que les quantités collectées en haute saison oscillent entre 3 000 (SOLANI) et 10 000 (LDB), voir 30 000 pour Tiviski.

24. Les collecteurs indépendants qui fournissent ces laiteries offrent aux producteurs des prix peu attrayant du fait des longues distances qu'ils doivent parcourir et des risques qu'ils prennent avec une marchandise fragile. Les centres de collecte multiservices constituent un modèle intéressant aussi bien pour les producteurs, les collecteurs que les industriels. Ils permettent aux producteurs d'accéder à un marché qui leur offre un revenu régulier tout en leur permettant d'accéder à l'aliment bétail, au conseil et à la formation, ce qui leur permet d'entretenir un noyau productif, levier important pour la résilience de leurs exploitations. Les collecteurs, pour la plupart des jeunes éleveurs sortis ou non du système, augmentent

² Voir liste complète en annexe

leurs revenus, améliorent leur positionnement social et sont plus à même de faire face à des crises liées aux chocs climatiques. Les industriels accèdent à un produit de qualité (microbiologique et physico chimique) leur permettant de diversifier leur gamme de produits et d'investir de nouveaux marchés de niche.

25. La collecte formalisée permet une organisation des acteurs de la chaîne valeur de lait : une collaboration entre éleveurs, collecteurs, transformateurs ou industriels. La collecte du lait s'accompagne de nouvelles stratégies selon les contextes pour promouvoir la filière surtout l'amélioration de la productivité des vaches laitières en saison sèche : l'approvisionnement en aliment et l'amélioration de l'alimentation des vaches laitières, l'accès aux soins vétérinaires, l'hygiène de la traite et de la collecte, la mise en place de microcrédit. La contractualisation permet aux éleveurs de s'éloigner de l'informel et de mieux organiser la production de lait. Cependant une attention particulière doit être portée sur l'amélioration de la viabilité technique, économique et sociale (la question de la place et du rôle de la femme), la gouvernance et la gestion financière des centres de collecte portés par les producteurs. Il est indispensable aussi de renforcer les capacités des producteurs à négocier des contrats plus justes marqués par des prix d'achat du lait plus rémunérateurs.

3.4. Le marché du lait

26. Malgré la prédominance actuelle³ du lait en poudre dans le marché compte tenu de ces avantages amplifiés par une très forte publicité à travers les médias et autres supports de communication, le lait frais local connaît une certaine notoriété et serait certainement plus acheté, si sa disponibilité était renforcée par un prix correspondant aux prix psychologiques (entre 375 et 450 F le litre en fonction de la ville ciblée). Au Sénégal le lait caillé associé aux céréales bénéficie d'un marché important à Dakar. Le beurre clarifié est un produit de niche car, il est rare dans les marchés urbains où sa demande est très forte. Des stratégies commerciales bien réfléchies (autour de quels produits, quels marchés, quels prix, et quelles périodes) sont indispensables pour permettre aux mini laiteries et centres de collecte d'augmenter leurs parts de marché. La viabilité technique et la professionnalisation de la gestion de ces initiatives portées par les producteurs sont aussi fondamentales pour consolider les acquis sur tous les maillons de la chaîne de mise en marché du lait et de ses produits dérivés.

4 Les défis des chaînes de valeur du lait local.

27. Le développement qui précède montre que le défi de la filière lait local est intimement lié à celui de la sécurisation des systèmes d'élevage, notamment de l'alimentation de l'élevage pastoral qui fournit la majeure partie du lait actuellement en Afrique de l'Ouest. En effet pour l'Afrique de l'Ouest, le défi est double: (i) augmenter significativement la production domestique, (ii) être en capacité de collecter la majeure partie du lait local, la transformer en des produits objets de la demande des acteurs.

28. A ce défi majeur, se rattachent aussi ceux liés:

³ Bien que le lait soit classé comme produit stratégique à promouvoir pour la sécurité et la souveraineté alimentaire, il fait l'objet d'une protection différenciée selon la nature du produit. Alors que les produits laitiers importés en détail sont taxés à 20 % de droit de douane, la poudre de lait conditionnée dans des sacs de plus de 25 Kilogrammes, est considérée comme une matière première pour les industries locales

- a. Au choix des systèmes d'élevage à promouvoir, incluant des systèmes intensifs basés sur la création de fermes ou de ranch d'élevage ;
- b. Aux politiques en matière d'aliments bétail et d'accès aux produits vétérinaires ;
- c. Aux modèles de centres ou mécanismes de collecte du lait : coopératives, GIE, entreprises privés, centres de collecte multiservices, circuit journalier etc. ;
- d. Aux modèles d'industrialisation des chaînes de valeur lait pour mieux sécuriser l'emploi et la place des femmes ;
- e. A la professionnalisation des acteurs, à travers la promotion de cadres interprofessionnels fonctionnels ;
- f. A la régulation du marché, pour sécuriser d'importantes parts du marché domestique au lait et produits laitiers issus de la production locale ;
- g. Aux formes de partenariat à mettre en place pour : (i) encourager les investissements privés, (ii) préserver les intérêts des éleveurs et pasteurs.

5 Les opportunités des chaînes de valeur du lait local

29. Elles sont de trois ordres :

- a. La première opportunité est relative à l'engagement des pouvoirs publics et des acteurs pour promouvoir les chaînes de valeur lait local. Le Plan régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ECOWAP, a formellement recommandé la dotation de la région d'un programme majeur : une offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du Lait local. Le lait est considéré comme un produit sensible ;
- b. La tendance à l'augmentation continue de la demande en produits laitiers des consommateurs de l'Afrique de l'Ouest. Cette demande, bénéficie d'un marché solvable en lien avec l'émergence d'une classe moyenne qui a un pouvoir d'achat de plus en plus élevé ;
- c. L'intérêt que les grands groupes et autres investisseurs directs étrangers portent aux chaînes de valeur du lait en général et du lait local en particulier. Cet intérêt constitue une opportunité pour nouer des partenariats gagnant-gagnant, renforcer les capacités des professionnels régionaux.

6 Les orientations de l'Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local

30. La consommation actuelle du lait et produits laitiers, n'est couverte par la production domestique qu'à concurrence de 40 à 70 % selon les pays. Deux problèmes majeurs minent le développement des chaînes de valeur : l'insuffisance quantitative de la production et les difficultés liées à la collecte du lait frais pour les unités industrielles, des volumes réellement produits. Ces deux problèmes sont la cause essentielle de l'accroissement de la dépendance régionale, source, non seulement d'importantes pertes de devises étrangères, mais surtout d'insécurité alimentaire et nutritionnelle potentielle.

6.1. Finalité de l'offensive régionale pour la promotion du lait local.

31. L'offensive poursuit la même finalité que celle des politiques agricoles régionales (PAU et ECOWAP) : celle de contribuer de façon décisive à : (i) la réalisation de la sécurité et de la souveraineté alimentaires des populations, (ii) l'amélioration des revenus des ruraux, et (iii) la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la résilience des populations vulnérables. Elle a pour ambition de contribuer à la promotion des chaînes de valeur du lait local, en vue de réduire de façon substantielle la dépendance

régionale des approvisionnements extérieurs en produits laitiers. L'offensive s'inscrit dans le cadre global des stratégies, programmes, projets concourant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable et plus spécifiquement de l'ECOWAP à l'horizon 2025.

6.2. Objectif général

32. L'objectif général de l'offensive est de « **contribuer à la promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires** ». Elle vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, au moyen de l'augmentation substantielle de la production, de l'amélioration de la collecte et de l'environnement du marché régional du lait local.

6.3. Objectif spécifique

33. L'offensive a pour objectif spécifique d'accompagner toutes les initiatives et stratégies de développement des chaînes de valeur du lait local, afin de :

- Augmenter de façon substantielle la production locale du lait frais en améliorant la productivité du cheptel ;
- Améliorer l'approvisionnement de l'industrie laitière régionale au moyen de la collecte d'au moins 25 % de la production régionale de lait local à l'horizon 2025 ;
- Promouvoir un environnement incitatif au développement des chaînes de valeur du lait local.

7 Les axes potentiels d'intervention

34. Trois axes potentiels d'intervention peuvent être suggérés :

- **Axe1.** Améliorer la productivité du cheptel local. Cet axe vise principalement à augmenter la production régionale du lait local. Il devra intervenir sur un ensemble de leviers incluant : (i) la sélection et l'amélioration génétique des races bovines, ovines, caprines et des camelins, (ii) la sécurisation de l'accès à l'aliment du bétail, (iii) l'amélioration de la surveillance épidémiologique et de l'accès aux soins de santé vétérinaire et des bonnes pratiques d'hygiène de la traite ;
- **Axe2:** Améliorer l'approvisionnement de l'industrie locale en lait frais. Cet axe est centré essentiellement sur le déploiement d'un ensemble de stratégies pour augmenter substantiellement, au moins à hauteur de 25 %, le volume du lait local collecté par les unités industrielles, toutes catégories confondues. Il inclut: (i) la promotion des centres multi services de collecte et de traitement conservation du lait, (ii) la capitalisation et la mise à l'échelle de mesures incitatives pour encourager la collecte, (iii) le désenclavement des nœuds de production à travers la construction de pistes de production pour drainer le lait vers les centres urbains, principaux marchés du lait en Afrique de l'Ouest, (iv) l'investissement opérationnels dans l'outil industriel de transport, de transformation et de distribution ;
- **Axe 3:** Promouvoir un environnement favorable à la promotion des chaînes de valeur de lait local. Cet axe vise à mettre en place un environnement réglementaire favorable au développement des chaînes de valeur du lait local. Il inclut les actions spécifiques relatives : (i) aux réformes de la fiscalité aussi bien interne, que de porte, (ii) à la réglementation des arrangements contractuels entre les éleveurs pourvoyeurs de lait et les industriels, (iii) à la promotion des investissements privés et du crédit et (iv) aux normes réglementaires des produits importés et locaux.

8 Les résultats attendus de l'offensive régionale pour la promotion du lait local

35. Les résultats attendus de l'offensive régionale peuvent être de 3 ordres :

- Résultat 1: la production du lait frais des bassins d'élevage et des systèmes intensifs périurbains est accrue d'au moins 15% à l'horizon 2025 ;
- Résultat 2: au moins 25% de la production du lait local sont collectées par les différentes catégories d'industries laitières ;
- Résultat 3: la fiscalité sur le lait et produits laitiers et les normes réglementaires (barrière non tarifaires) sont incitatives pour le développement des chaînes de valeur du lait local.

9 Les parties prenantes au processus de définition de l'Offensive lait

36. Les enjeux économiques, sociaux, alimentaires et nutritionnels du lait local, exigent la présence de toutes les parties prenantes au processus de formulation de l'Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local. Parmi les acteurs les plus en vue, on peut retenir :

- Les Communautés Economiques Régionales, notamment la CEDEAO et l'UEMOA, qui sont porteuses des politiques agricoles et alimentaires régionales d'une part, de stratégie de promotion de l'élevage et parfois de programmes ou plans d'actions visant la promotion des filières lait locales (cas de l'UEMOA). Ces deux institutions assureront le pilotage politique de l'offensive : définition des orientations générales, formulation et validation des textes réglementaires et autres protocoles ;
- Les quinze Etats membres de la Communauté, qui sont de plus en plus confrontés aux effets et impacts budgétaires et économiques des importations des produits laitiers. Plusieurs, notamment ceux du Sahel ont développé des politiques et stratégies visant la promotion des filières lait ;
- Les institutions techniques régionales et internationales qui sont porteuses de programmes et stratégies visant le développement de l'élevage : cas du CILSS qui vient d'adopter sa stratégie régionale de développement de l'élevage et qui gère le programme d'appui au pastoralisme dans le sahel ; du CORAF/WECARD qui travaille sur les technologies alimentaires ; de la FAO qui a un savoir-faire en la matière ;
- Des institutions techniques spécialisées de la CEDEAO, notamment le Centre de Santé Animale installée à Bamako, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation installée à Lomé ;
- Des éleveurs, agro-éleveurs et pasteurs, à travers leurs organisations : le Réseau Billital Maroobé, l'APESS, le CORET et le Cadre Elevage du ROPPA. Ces organisations qui regroupent les bénéficiaires directs de l'offensive ont acquis des expériences avérées dans le domaine de la promotion des filières lait local dans les Etats de la région ;
- Les petites et grandes unités industrielles de production et/ou de transformation laitières (coopératives, GIE, Société Anonyme, etc.) africaines et étrangères ;

Les grandes unités industrielles de production d'aliment pour le bétail ;

- Les organisations de la société civile dont les actions touchent les chaînes de valeur du lait local (formation et renforcement des capacités des acteurs, transformation et distribution du lait et des produits laitiers), notamment l'AFAO et le groupe genre de la CEDEAO, les associations de consommateurs ;

- Les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale qui finance le PRAPS, la Coopération Suisse qui travaille déjà avec les OP et qui est en train de développer un programme sur le marché régional du bétail, l'Union Européenne, la Coopération danoise et son Alliance Milky Way, l'AFD, etc.

10 . Le cadre institutionnel de pilotage du processus de formulation de l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local

37. Conformément à la jurisprudence qui préside la formulation des choix publics (politiques, stratégies, programmes et projets majeures, initiatives), le dispositif de pilotage sera inclusif, et participatif. Le processus de formulation sera piloté par deux instances aux compétences complémentaires :

- Un comité de pilotage dit TASK FORCE présidé par la CEDEAO et l'UEMOA et composé des représentants de l'ensemble des représentants des parties prenantes identifiées ci-dessus. Il a pour mission de définir les orientations générales de l'Offensive, de conduire le processus jusqu'à la production d'un document à soumettre à l'approbation et validation du comité ministériel technique spécialisé agriculture, alimentation de la CEDEAO. Les travaux de la TASK FORCE, ainsi que l'ensemble du processus seront facilités par le HUB RURAL, plateforme multi acteurs de concertation et de dialogue sur les politiques agricoles et alimentaires au service de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Un comité technique, composé de personnes ou institutions régionales ayant une compétence avérée dans les chaînes de valeur du lait. Ce comité est chargé d'accompagner les dimensions techniques du processus de formulation de l'Offensive. Ce comité travaillera avec des personnes ressources ou consultants chargés de l'appuyer dans la documentation, la déclinaison des orientations en stratégies, objectifs, résultats et activités, budgétisation de l'offensive.

11. Stratégie et principes de mise en œuvre

38. La mise en œuvre de l'offensive reposera sur le principe de partenariat entre les parties prenantes, notamment entre les institutions publiques, les Etats et le secteur privé, d'une part et entre les différentes catégories du secteur privé : les éleveurs, pasteurs, les coopératives de collecte et les investisseurs régionaux ou internationaux d'autre part du secteur laitier et de l'alimentation du bétail. La mise en œuvre des activités relatives à des investissements opérationnels relèvera du secteur privé et des banques d'investissement l'Etat et les institutions publiques se chargeront des investissements structurants, des réformes et de la mise en place de mesures incitatives pour améliorer l'environnement des affaires.
39. . L'Offensive pour la promotion des chaînes de valeur de lait local sera aussi mise en œuvre en s'appuyant sur les institutions régionales qui ont développé des compétences avérées dans chacun des axes d'intervention, selon le principe de subsidiarité et de complémentarité.
40. Le dispositif institutionnel va inclure : (i) un comité de pilotage présidé par la CEDEAO, (ii) une cellule souple de gestion logée dans une institution spécialisée publique ou privée qui aura la charge de la coordination et du suivi des activités déployées par les autres parties prenantes.
41. Au démarrage, l'offensive se dotera d'un cadre de résultat en cohérence avec celui de l'ECOWAP et du PDDAA, d'une part et d'une stratégie de communication qui permet de rendre visibles ses résultats.

12. Principales étapes du processus de formulation de l'Offensive

42. Le tableau ci-dessous présente les principales activités à réaliser dans le cadre du processus de formulation du document de l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local.

Activités	Responsable	Parties prenantes	Produits attendus	Echéance
Proposition de l'avant-projet de note d'orientation	HUB RURAL	CEDEAO et Cadre de concertation des OP	Avant-Projet de note d'orientation	Avril 2017
Constitution du Groupe technique d'appui	HUB RURAL	CEDEAO et Cadre de concertation des OP	Composition du groupe technique	Mi-Mai 2017
Examen et amendement de l'avant-projet de la note technique d'orientation	HUB RURAL	Groupe technique d'appui	Projet de note d'orientation	Fin mai 2017
Elaboration des TDR du Consultant chargé de la formulation du projet de document de l'offensive régionale	HUB RURAL	Groupe technique d'appui	TDR du Consultant	Fin Juin 2017
Validation du projet de note d'orientation	HUB RURAL	Task Force multi acteurs	Note d'orientation de l'offensive	Septembre 2017
Recrutement du consultant ou des personnes ressources chargées de la formulation	HUB RURAL	Groupe technique d'appui	contrat du consultant	Septembre 2017
Elaboration du projet de document de l'offensive régionale	Consultant	Groupe technique et HUB RURAL	Projet de document	Début Octobre 2017
Examen du projet de document par le groupe technique d'appui	HUB RURAL Consultant	Groupe technique et HUB RURAL	projet de document de l'Offensive	Début décembre 2017
Finalisation du projet de document	HUB RURAL Consultant	Groupe technique et HUB RURAL	Projet de document	Fin Décembre 2017
Soumission du projet de document à l'appréciation de la Task Force	Groupe technique et HUB RURAL	Task Force	Document à soumettre à la validation du CMTS /AA de la CEDEAO	Janvier 2018
Validation du document de l'offensive	Task Force	Comité ministériel technique spécialisé	Document de l'offensive Validé	PM